

**Des voix:** Bravo!

**M. Trudeau:** Le chef de l'opposition me demande si nous tenterons sincèrement d'en arriver à un compromis. C'est ce que nous faisons depuis jeudi dernier. Nous avons fait savoir au Parti québécois, au gouvernement du Québec, que nous étions disposés à entendre son avis, en particulier sur la disposition relative à la mobilité qu'a proposée le premier ministre Peckford et qui résoudrait le problème du Parti québécois en ce qui concerne le contenu actuel de la charte. Nous n'avons toujours pas eu de nouvelles.

Je tiens à répéter au chef de l'opposition que nous avons le devoir de protéger les minorités, et que nous essayons de trouver un moyen de convaincre le gouvernement du Québec de partager ce devoir. Je rappelle au chef de l'opposition qu'il y a moins de deux mois, je crois, il a pris la parole à Montréal et s'est alors engagé à communiquer avec le premier ministre du Québec afin de s'assurer que le gouvernement québécois veille bien à protéger les minorités anglophones du Québec. Je me demande s'il a effectivement communiqué avec le premier ministre du Québec et s'il ne devrait pas lui faire part maintenant de ses inquiétudes relativement à cette minorité, comme il a dit qu'il le ferait il y a un ou deux mois.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Madame le Président, je trouve plutôt étrange que le premier ministre me pose des questions, mais je ne suivrai pas son exemple et je répondrai à la question. La réponse est oui, je l'ai fait.

**Des voix:** Bravo!

#### LES DÉTAILS DE L'ACCORD

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, le député de Timmins-Chapleau est la seule tête de linotte à moustaches à la Chambre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Chénier:** Nous tenons à ce que vous restiez chef, Joe.

**M. Clark:** Madame le Président, il y a beaucoup d'interruptions de la part des libéraux. Peut-être veulent-ils éviter des questions sur l'égalité des sexes. Permettez-moi cependant d'en revenir au texte de l'accord déposé à la Chambre par le premier ministre. Il y est dit qu'il y a eu accord sur l'incorporation du texte complet de la charte des droits qui a été présentée à la Chambre, avec la modification suivante:

Une clause «nonobstant» s'appliquera aux articles qui traitent des libertés fondamentales, des garanties juridiques et des droits à l'égalité.

Le premier ministre n'aura pas oublié qu'il y a eu intention délibérée, lorsque le projet initial a été établi, de faire figurer à

#### Questions orales

part l'article 28. Cet article 28 distinct, il n'en est pas question dans la liste des exceptions que je viens de citer.

Le premier ministre nous annonce-t-il que le gouvernement est en train de modifier l'accord qui a été signé avec les premiers ministres provinciaux? Allons-nous avoir une résolution accompagnée d'une clause de sortie ou d'une dérogation à l'article 28, alors que l'accord ne prévoyait ni sortie ni dérogation à cet article?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, madame le Président, je ne dis pas cela. Le gouvernement du Canada n'a rien voulu enlever à la résolution qui a été présentée à la Chambre. Rien du tout. Nous regrettons que le chef de l'opposition ne l'ait pas appuyée quand elle a été présentée. Ce que j'ai dit, c'est que les fonctionnaires fédéraux et provinciaux se sont réunis jeudi et vendredi, et à ce que je crois savoir il résulte de cette réunion que l'article en question serait soumis à la clause «nonobstant».

**M. Clark:** Cela change l'accord.

**M. Trudeau:** Qu'il soit bien précisé que tout ce qui est actuellement dans la charte, nous voudrions le conserver. Mais ce qui en est enlevé est retiré à cause de l'accord.

**M. Clark:** Non.

**M. Trudeau:** le chef de l'opposition prétend que non. Il faudrait qu'il se mette en rapport avec les neuf premiers ministres et qu'il leur demande leur interprétation de l'accord.

Moi aussi, je puis brandir un morceau de papier.

**Mlle MacDonald:** Quelle honte!

**M. Trudeau:** Quelle honte, dit le député de Kingston. Elle n'a pas appuyé la charte quand elle a été discutée.

**Des voix:** Bien dit!

**M. Trudeau:** Elle n'a pas appuyé la charte quand elle reconnaissait l'égalité absolue des sexes. Les députés d'en face ne l'ont pas appuyée quand elle reconnaissait les droits des autochtones.

A cause de l'accord de la semaine dernière, il a fallu retirer certaines choses, non par plaisir mais parce qu'on nous a demandé de le faire comme prix de cet accord. Qu'on ne vienne plus me reprocher les faiblesses de la charte. Le parti d'en face est bien mal placé pour dire qu'elle a été amputée, puisqu'il avait refusé de l'appuyer au départ. Ils voulaient une charte faite au Canada. Alors qu'ils se mettent au travail, qu'ils la fassent au Canada leur charte. Pour cela il faut se mettre d'accord avec les provinces pour leur faire reconnaître que c'est à elles de protéger ces gens-là.

● (1440)

**Des voix:** Bravo!